

Affaires courantes

[Français]

PÉTITIONS

LA DÉPOLLUTION ET L'ENTRETIEN DE LA RIVIÈRE
RIDEAU

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Madame la Présidente, j'ai deux pétitions. La première traite de la pollution de la rivière Rideau, dans ma circonscription. Cette pétition est signée par plusieurs commettants d'Ottawa—Vanier. Je voudrais que le Parlement demande au gouvernement fédéral de s'associer à part égale avec les autorités provinciales et municipales en vue de mettre en oeuvre un plan d'action pour la dépollution et l'entretien de la rivière Rideau.

LE PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): La deuxième pétition, madame la Présidente, traite du Programme de contestation judiciaire, un programme qui, comme on le sait, a permis à plusieurs individus et groupes minoritaires de faire clarifier devant les tribunaux leurs droits constitutionnels reliés aux droits linguistiques et aux droits à l'égalité.

Ce programme a été, comme on le sait, aboli par le gouvernement et ces gens aimeraient fortement recommander au Parlement que ce programme soit réétabli afin de permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de faire valoir devant les tribunaux, et cela peu importe leurs revenus, peu importe leurs moyens, de faire valoir devant les tribunaux leurs causes et de faire valoir leurs droits fondamentaux et linguistiques.

[Traduction]

LA VIOLENCE

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Madame la Présidente, j'ai un certain nombre de pétitions à présenter aujourd'hui.

La première fait suite à la mort d'une électrice de ma circonscription et concerne un sujet qui a déjà été abordé à quelques reprises à la Chambre aujourd'hui, celui de la violence faite aux femmes.

Les pétitionnaires exhortent le Parlement à modifier le Code criminel du Canada, de manière que les tribunaux puissent empêcher la mise en liberté d'individus s'il est prouvé qu'il y a un fort risque que de nouveaux actes de violence conjugale ou familiale soient perpétrés.

LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Madame la Présidente, ma deuxième pétition concerne le projet de loi

C-91 et toute la question de la modification de la législation sur les brevets pharmaceutiques au Canada.

Les pétitionnaires s'inquiètent des répercussions du projet de loi C-91 et de sa signification par rapport à l'Accord de libre-échange nord-américain.

Ils exhortent le Parlement à rejeter le projet de loi C-91 et à abroger le projet de loi C-22 adopté en 1987, afin que les Canadiens puissent bénéficier pleinement des médicaments génériques moins chers et que les régimes d'assurance-médicaments provinciaux et privés puissent servir les Canadiens sans être obligés d'exiger des primes plus élevées ou de fournir une moins bonne protection.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Madame la Présidente, j'ai un certain nombre de pétitions qui concernent Christine Lamont et David Spencer, deux Canadiens qui sont emprisonnés au Brésil et qui, de l'avis de nombreux électeurs, devraient déjà être de retour au Canada, n'eût été la cruauté de la ministre des Affaires extérieures qui refuse de demander leur expulsion et qui, de ce fait, les laisse dans une prison du Brésil où il se produit des émeutes ainsi que des massacres et où ils sont constamment en danger.

Je présente ces pétitions qui prient le Parlement d'exhorter la secrétaire d'État aux Affaires extérieures à demander au gouvernement du Brésil d'expulser Christine Lamont et David Spencer pour les renvoyer au Canada.

LES TRANSPORTS

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Madame la Présidente, des pétitionnaires du Manitoba, y compris de ma circonscription, affirment que les habitants de Winnipeg ont toujours été satisfaits du nom de leur aéroport, soit «Aéroport international de Winnipeg», dont l'ancien nom était «Stevenson's Field».

Les signataires craignent que le gouvernement songe à remplacer le nom actuel par l'appellation «Aéroport Diefenbaker». Ils signalent que l'ex-premier ministre était originaire de la Saskatchewan et que certaines décisions qu'il a prises en tant que premier ministre ont nui au secteur du transport aérien au Manitoba.

Les pétitionnaires soulignent que de nombreux Manitobains ont contribué à l'essor de leur province et de l'aviation commerciale. Enfin, ils estiment que le changement d'appellation se révélera dispendieux. Ils s'opposent donc au changement et tiennent à l'éviter à tout prix. J'appuie leur pétition.